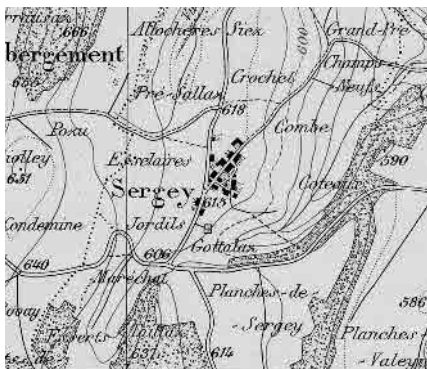


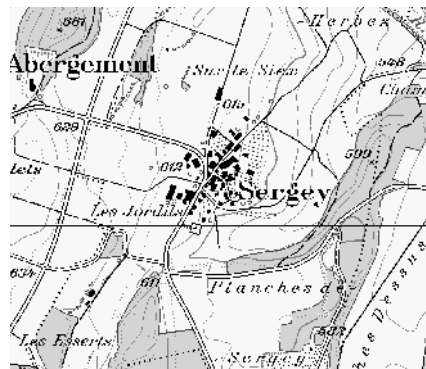


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Hameau-rue agricole entouré de vastes étendues de champs se déployant jusqu'aux premiers contreforts du Jura. Place-carrefour reliant les édifices publics. Tour d'horloge marquant la silhouette.



Carte Siegfried 1893



Carte nationale 2005

Hameau

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités spatiales
<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités historico-architecturales



1



2



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-6



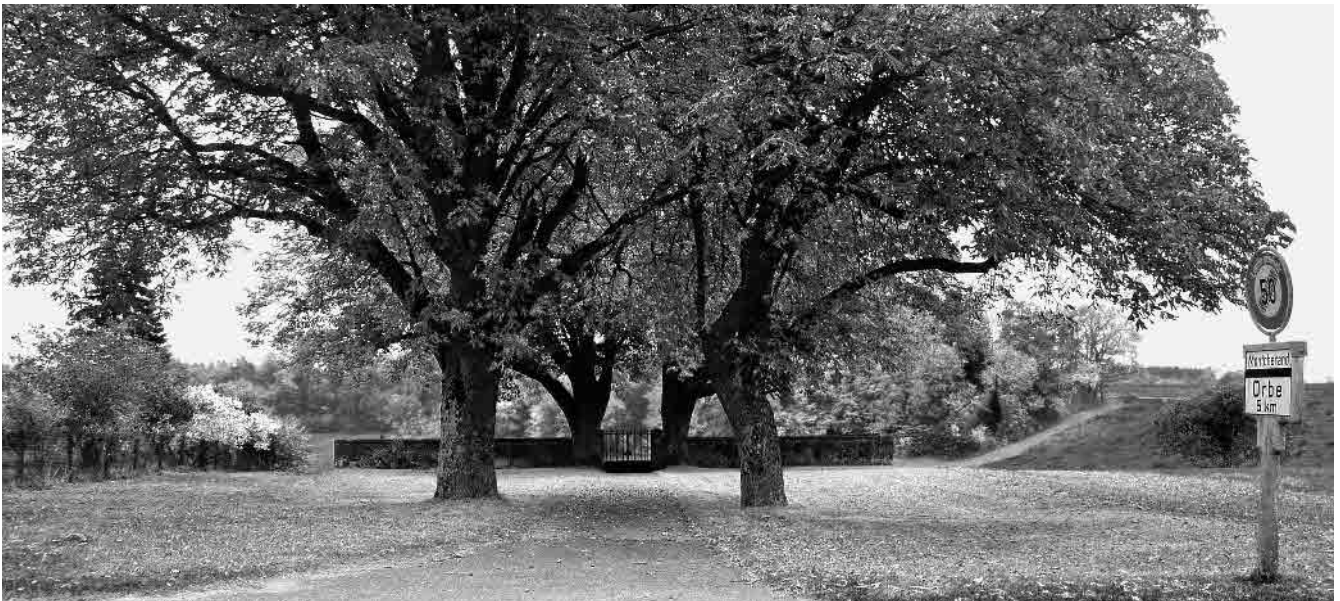
3



4

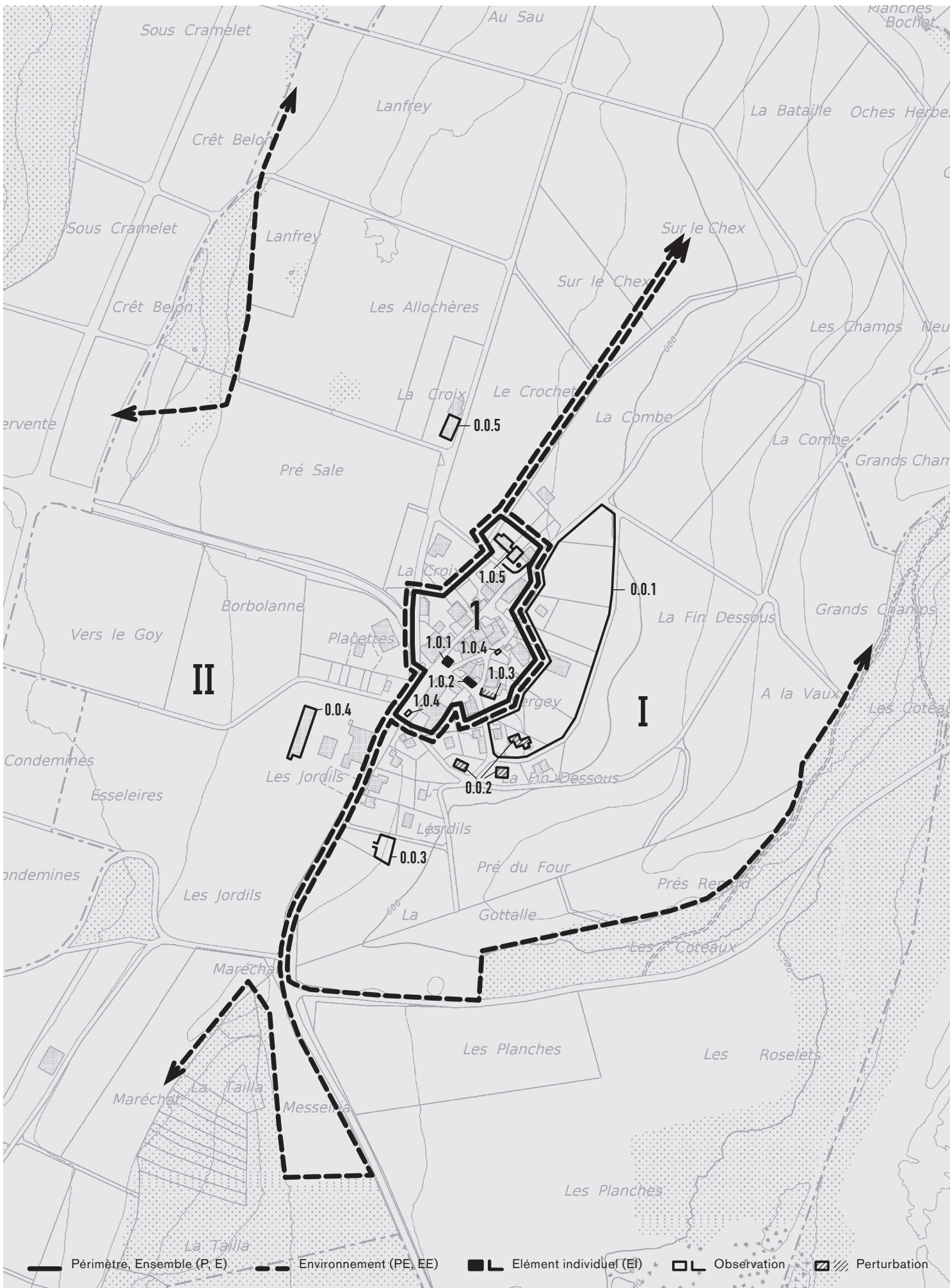


5 Maison communale, ancienne et actuelle



6

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Tissu agricole concentré, en retrait de la route Orbe-L'Abergement, positionné sur un balcon, composé ess. de fermes, 1 ^{re} m. 19 ^e s.	AB	×	×	×	A			1-5
EI	1.0.1	Anc. Maison de commune, m. 18 ^e s.				×	A			2,5
EI	1.0.2	Anc. école et Maison de commune avec tour d'horloge dans l'angle, comprenant la laiterie, 1834, rén. 2003				×	A			5
	1.0.3	Lourdes transformations de façades affectant la substance historique de la ferme, déb. 21 ^e s.							o	
	1.0.4	Fontaines couvertes						o		2,3
	1.0.5	Habitation coiffée d'un toit à pavillon, avec annexes, ceint d'un mur et ponctuée d'un tilleul, 1862						o		4
EE	I	Combe s'élargissant en contrebas du bâti, avec ferme foraine, 19 ^e s.	ab			×	a			
	0.0.1	Bande de vergers sur un plateau avec grange en bois, silo et halles agricole, fin 20 ^e s.						o		
	0.0.2	Habitations individuelles mitant les abords du bâti historique, fin 20 ^e -déb. 21 ^e s.							o	
EI	0.0.3	Cimetière ceint d'un mur avec allée encadrée par quatre marronniers				×	A			6
EE	II	Plateau cultivé avec quelques fermes foraines et halles agricoles, déb. 21 ^e s.	ab			×	a			
	0.0.4	Hangar agricole volumineux						o		
	0.0.5	Anc. battoir transf. en grande salle avec service du feu, années 1970						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Les premières traces d'occupation de la contrée consistent en une tombe datant du premier âge du Fer. Les ruines d'une villa romaine ont également été découvertes. C'est en 1275 qu'apparaît pour la première fois dans un document le nom de Sergy, dont la forme évolue ensuite pour devenir Chargey en 1694. Sous la domination savoyarde, Sergey appartenait à la châtellenie des Clées. Puis, sous le régime bernois, le hameau fit partie du bailliage d'Yverdon, avant d'être rattaché au district d'Orbe, puis à celui du Jura-Nord vaudois. Au spirituel, le hameau dépendit de la paroisse de Rances jusqu'en 1999, puis de celle de Ballaigues-Lignerolle depuis 2000.

Le site s'inscrit le long de l'axe Orbe–Jougne, au croisement avec une route secondaire conduisant à Baulmes. Les habitants ont depuis toujours tiré une part de leurs revenus de l'exploitation du sol, en particulier de la moraine, source de sable et de gravier, ainsi que de l'agriculture, pratiquant des systèmes de cultures à espaces ouverts. Comme l'indique la première édition de la carte Siegfried en 1893, le hameau présentait alors un croisement à deux branches. L'axe nord-est/sud-ouest laissait déjà apparaître l'amorce du développement du bâti en arêtes de poisson le long d'une rue linéaire, d'où s'échappaient deux axes secondaires formant une sorte d'îlot triangulaire regroupant les édifices publics. L'ancienne Maison de commune du milieu du 18^e siècle ainsi que l'édifice ayant abrité l'école et la laiterie y avaient déjà leur place. Ce dernier comprend actuellement la Maison de commune. En outre, la maison carrée construite en 1862 marquait déjà la limite supérieure du site. Au début du 20^e siècle, le tracé de la route fut corrigé pour devenir plus rectiligne et le hameau se trouva placé dans le coude d'un virage s'orientant en direction de L'Abergement. Depuis, le bâti s'est quelque peu densifié, en particulier dans la partie méridionale du site et à l'intérieur de ce coude. Les différents croisements situés en périphérie de la localité semblent toujours démesurés au vu de la taille du hameau.

Sur deux siècles, on observe une fluctuation importante du nombre d'habitants : de 65 habitants en 1803, la population s'éleva à 119 en 1860, puis redescendit à 71 en 1970, avant de doubler, pour atteindre 144 en 2010. La vocation désormais plutôt résidentielle du site se lit à travers la conversion de fermes en habitations, parfois accompagnée d'une perte de substance historique, ou encore à travers le grignotage des environnements immédiats par la construction de nouvelles maisons individuelles. A la fin du 20^e siècle, seule la moitié de la population travaillait encore dans le domaine des cultures céréalières et fourragères.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Sergey est situé à l'articulation entre le balcon de Ballaigues-Lignerolle et les communes viticoles bordant la plaine de l'Orbe. La commune est implantée sur un plateau subjurassien, au pied du Suchet, à proximité de la naissance du vallon du Mujon. La frange orientale du site présente une combe dégagée la vue sur les champs et les forêts alentours. L'agglomération se résume à un seul et unique périmètre (1), situé au centre de son espace de cultures.

L'agglomération s'apparente à l'ébauche d'un village-rue linéaire marquée par un double front de rue. Une parcellisation étroite, limitée par les voies publiques, confère une densité élevée au bâti, dans lequel se côtoient les ordres contigu et détaché. Ainsi, sur la partie occidentale de la rue principale se succèdent des fermes concentrées de la première moitié du 19^e siècle, tandis que la partie orientale est notamment marquée par une longue rangée de fermes. Cet axe se caractérise par une alternance de toitures à demi-croupes et en bâtière, parfois prolongées par de longs avant-toits gouttereaux sur rue. Certains pignons en berceau sont dotés d'une galerie en bois. Les façades étant alignées directement sur la chaussée, les espaces intermédiaires se résument aux vides qui articulent les maisons entre elles : jardins, petites cours, chemins de desserte, ayant en général conservé leur revêtement d'origine. Des ruraux, des

dépendances ainsi qu'un grenier complètent le bâti. Les fermes sont généralement bien conservées, hormis quelques modifications qui ont touché les ouvertures à la suite de la réaffectation de ces bâtisses en habitations. Deux fontaines couvertes animent également les espaces-rues du hameau, la première marque l'entrée méridionale du site, tandis que la seconde, en bois, est située dans le noyau ; cette dernière se trouvant dans un état de conservation remarquable (1.0.4).

La rue principale clôt sa perspective septentrionale sur une maison carrée et un tilleul (1.0.5). A l'opposé, dans la partie méridionale, elle aboutit sur une vaste place servant d'aire de stationnement, d'où l'on aperçoit les édifices publics. Alignés sur une ruelle latérale, l'ancienne Maison de commune (1.0.1) et l'édifice comprenant l'ancienne école et la Maison de commune actuelle (1.0.2) renforcent les qualités de la substance historique du site. Ces deux édifices se distinguent des constructions rurales par leurs chaînes d'angles et leurs encadrements de baies en calcaire blanc du Jura. La tour d'horloge du second, surmontée d'un campanile ajouré, constitue un point de repère de bel effet dans la silhouette générale du site.

Prés, champs et vergers ceinturent la localité, formant une combe à l'est (I) et un plateau à l'ouest (II). Une bande de vergers (0.0.1) souligne le front oriental du bâti. Granges et remises ponctuent cet espace vert. Le cimetière (0.0.3), situé à l'extérieur du hameau – comme cela fut préconisé dès 1834 – occupe le premier plan de la silhouette méridionale. Son entrée est mise en scène par une allée bordée de quatre marronniers. Entre ce dernier et le périmètre bâti, une série de maisons individuelles ont fait leur apparition. Si l'expansion se poursuit, cela risque d'altérer à terme la lisibilité du site – notamment dans le lieu-dit Les Jordils, à proximité du cimetière – en brouillant la silhouette de qualité de Sergey.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

☒☒☒/ Qualités de situation

Hautes qualités de situation sur un plateau dégagé et adossé aux premiers contreforts du Jura, à la naissance du vallon de Mujon et de son cours d'eau. Espaces dégagés composés de champs, de prairies et de vergers, confirmant les qualités et la fonction agricole du hameau.

☒☒☒☒/ Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes dues autant à une structure claire en hameau-rue s'élargissant à l'une de ses extrémités et formant une place regroupant les bâtiments publics, qu'à la densité élevée du tissu rural, où alternent ordres contigus et détachés.

☒☒☒/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables en raison de la présence de fermes concentrées de la première moitié du 19^e siècle, auxquelles s'ajoutent des éléments architecturaux de valeur, tels que la Maison de commune du milieu du 18^e siècle, l'école-Maison de commune de 1834 et le cimetière habilement mis en scène.

2^e version 12.2010/che, job

Photos numériques : 2011
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités
528.283/178.161

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse